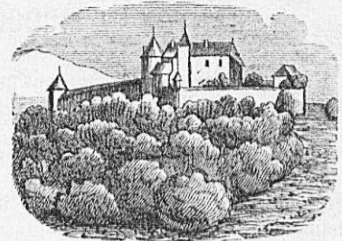




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE.

Paraissant tous les Samedis.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue N° 295, BULLE.

Prix des Annonces et Réclames.
Annonces: Pour le Canton
10 Cts.; pour la Suisse 15 Cts.
la ligne ou son espace.
Réclames 50 Cts. la ligne.
Lettres et argents franc de port.

DAVET
de poursuites
a transféré son étude à
la maison de M. Grete-
maison de M. Spühler.

ROILLET
Chirurgien-Dentiste
g, sera à Bulle, Hôtel
les premiers jeudis (jour
proisèmes jeudis de chaque
(H 154 F) [1304

brnelles
bois d'ombrelles et encas,
auté de Paris; ombrelles
et enfants — le tout à des
ement bas, chez
é MARGOT, Coiffeur,
A BULLE.

CCASION
e procurer auprès de la
le Chemin de fer Bulle-
rieux rails forts
mètre courant. [1374

demande
e la campagne, forte et
faire la cuisine et tous les
a maison. — S'adresser à
& C^o à Lausanne sous
1 L. [1426

tonnerres
erfectionné et garanti.
itement pendant 2 ans
ès installation.
et réparation d'anciens
ratonnerres.

ANCES A DISPOSITION.
ve Wehner
BULLE. [1407

s de Jardins.
é avise le public qu'il a à
de bonne graines de jar-
diers, ainsi que des ar-
aux, plantes vivaces, etc.
r des renseignements à
sur la culture des plantes

jeudis il se trouve au
promenade et les autres
nicile, maison Desbiolles,
nd'rue, Bulle.

leinrich, horticulteur.

es à purin
cionnant avec le purin le
ix défiant toute concu-

M. Léon Pasquier, négt.
[1397

demande
re-modiste pouvant
la vente, et une ap-
[1418
lerie Genevoise, Bulle.

mandation.
se recommande à l'hono-
e la ville et de la cam-
s les travaux concernant
assurant d'avance d'un
à prix modéré.
casion pour remercier le
fiance dont il l'a honoré
; espérant qu'il la lui

. Blau, Poëlier,
ad du côté de la Léchère,
BULLE.

Gruyère. Gérant: Ch. Morel.

BULLE, le 1^{er} Mai 1885.

L'anniversaire du 4 mai.

Le 4 mai 1885, sera le 104^e anniversaire du soulèvement populaire fribourgeois connu sous le nom de *révolution de Chenaux*.

Le 4 mai 1781, le peuple fribourgeois, paysans et citadins, s'insurgeait contre des maîtres qui prétendaient tenir de Dieu directement la mission de lui commander et de le gouverner.

Les hésitations et les retards de la troupe plébéienne à occuper la capitale où elle comptait de nombreuses intelligences, le lâche assassinat du chef de la révolte, le major Pierre Nicolas Chenaux, et les troupes que les patriciens de Berne avaient promptement envoyées au secours de leurs amis de Fribourg firent avorter le mouvement.

La démocratie vaincue dans cette première tentative d'émancipation, après avoir traversé quelques heures d'espoir de 1798 à 1803, dut attendre jusqu'à 1830 pour voir s'accomplir ses vœux légitimes.

Et aujourd'hui, qu'est-elle devenue cette démocratie fribourgeoise?

A quoi a servi le sang de Chenaux, les souffrances, les tortures des patriotes, la prison, les galères?

C'est triste à dire. Mais nous sommes, en 1885, un siècle après la révolution de Chenaux, livrés aux mains de la plus vile, de la plus méprisante des oligarchies, à l'oligarchie des pharisiens, des jouisseurs, des cancre.

Et cette oligarchie soussensuelle qui se recrute dans l'égout et la chiourme, prétend nous gouverner aussi en vertu d'une mission divine, au nom de la religion, pour la plus grande gloire de Dieu!

Quel sacrilège, quelle profanation du culte!

Un monument au martyr rappellera bientôt aux générations présentes et futures la généreuse mais fatale tentative de 1781.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 9

DANS LA GRUYÈRE

Impressions de voyage

(Suite.)

D'après ce que j'ai relaté plus haut, il est possible que les ancêtres de mainte famille de la Gruyère remontent jusqu'aux Celtes et aux employés romains; de mainte autre, jusqu'aux Bourgondes et aux Francs. Toutefois, le mélange des races rend difficile de reconnaître dans les traits et la taille de la majorité des habitants le caractère physique de chacun de ces peuples; et même il est à présumer que sur ce point des limites du monde roman et du monde germanique, l'amalgame a effacé les traits caractéristiques, de sorte que la population actuelle ne me semble pas présenter un type physique régulier, mais plutôt un mélange de diverses races. Quoi qu'il en soit, l'essentiel, c'est qu'un même esprit civique et sain anime et unisse tous les indigènes en un bon type intellectuel et moral. Et d'ailleurs, leur situation limitrophe d'une puissante nation de langue romane et d'une puissante autre de langue germanique,

Mais en attendant, mânes de Pierre Nicolas Chenaux, inspirez vos petits neveux de ce dévouement, de cet ardent amour du pays qui vous a déterminé à une si noble entreprise!

CONFÉDÉRATION

Militaire. — Une nouvelle ordonnance sur l'avancement et la promotion des officiers et sous-officiers a été adoptée. Elle était devenue nécessaire par suite de l'introduction des cours de répétition de la landwehr, et surtout des écoles de sous-officiers d'infanterie. Une des principales dispositions nouvelles est que le soldat d'infanterie ne peut être nommé caporal qu'après avoir passé une école de sous-officiers et donné la preuve de sa capacité; le grade de premier lieutenant ne sera donné qu'aux lieutenants ayant passé une école de tir et une école de recrues; enfin le grade de capitaine qu'aux premiers lieutenants ayant fonctionné comme chefs de compagnie.

Tir fédéral. — La dernière liste des dons d'honneur ascende à la somme de 63,722 fr.

— Les Neuchâtelois se plaignent avec raison du fait que le Comité d'organisation n'a commandé que du vin vaudois et français comme vin d'honneur et pas une bouteille de Neuchâtel. Leur intention, paraît-il, est de construire une cantine sur le champ de fête, où l'on vendra les meilleurs crus de Cortaillod et des autres parchets neuchâtelois.

Les Valaisans font les mêmes réclamations.

Armée. — Sur les 29,941 recrues examinées en Suisse en 1884, 14,448 ont été reconnues aptes au service, 6088 ont été renvoyées d'un ou deux ans et 9365 ont été libérées définitivement. Le recrutement a donné des résultats défavorables principalement dans les arrondissements formés par les II^e, III^e et V^e divisions.

Touristes. — Pendant que la reine d'Angleterre traversait la Suisse de Genève à Bâle, M. Jules Ferry partait de Bâle pour se rendre en Italie par la voie du Gothard. Les derniers événements ne

avantage qu'ils possèdent avec leurs concitoyens de la Suisse romande, est singulièrement favorable pour les faire participer des bonnes qualités de toutes les deux et les rendre capables de s'enrichir aisément de l'esprit de l'une et de l'autre.

Il est une chose cependant qui porte les traces de la présence de différentes nationalités sur le sol de la Gruyère, c'est son patois, dans lequel des mots d'origine celtique, latine et germanique sont venus se fondre en un ensemble harmonieux et particulier. Si j'en ai le loisir, je reviendrai plus tard sur ce dialecte de la contrée.

La dynastie de ses comtes remontait probablement aux temps de la domination des Francs, peut-être même à celle des Bourgondes. Cette dynastie a laissé de son caractère des souvenirs chers à la postérité gruyérienne, car ses membres ont aimé les arts de leur temps, ils n'ont pas été les ennemis de la science; le penchant à la gaieté et l'amour héréditaire des divertissements se sont perpétués dans leur famille, mais leur petit sceptre comtal n'a pas été lourd à leurs sujets, et le souvenir de leurs mœurs douces, de leur affabilité, s'ajoute agréablement aux autres souvenirs historiques. Malheureusement, ils ont été de négligents administrateurs. L'amour du plaisir paralysa leur énergie, du bon comme du mauvais côté. Toutefois les descendants de leurs anciens sujets font bien de garder pieusement leur mémoire et de trouver du charme à étudier leur histoire. Car, en se montrant ouverts aux idées nouvelles, ils ont donné un bon exemple à la population de la Gruyère, et c'est peut-être à cette cause qu'il faut rapporter l'esprit dégagé, l'in-

paraissent pas lui avoir causé une impression trop pénible; c'est au moins ce qu'assurent ceux qui ont l'occasion de le voir pendant son court séjour sur notre sol.

Berne. — On signale comme rare le cas de trois régentes d'Oberbalm. Elles ont offert à la commission de réduire leur traitement de 300 fr. pour soulager d'autant les finances cantonales! Cette offre n'a pas été acceptée.

Zurich. — La ville de Zurich se propose de faire un emprunt d'un million de francs pour ses travaux hydrauliques, dont le coût est évalué à deux millions.

— On annonce la mort, à l'âge de 73 ans, de M. Henri Bodmer-Pestalozzi, un des principaux négociants de Zurich, qui a introduit le premier dans sa jeunesse la fabrication des foulards de soie en Suisse.

Lucerne. — Le nommé Jacob Mattmann, accusé d'avoir tué sa fille, âgée de cinq ans, en la maltraitant et d'avoir mis le feu à la maison qu'habitait son père, parce que ce dernier s'était remarié et détenait la dot de sa première femme, a été condamné à mort par le Tribunal criminel de Lucerne. On ne pense pas que la peine soit commuée. La guillotine fonctionnerait sous peu.

St-Gall. — Le nommé Eberlé, qui avait emporté un des vitraux de la chapelle de Rapperschwyl, était employé au musée de St-Gall. Il assure ne s'être emparé de cette œuvre d'art que pour la copier à son loisir dans son atelier. Ses supérieurs ont fourni une caution pour le faire mettre en liberté.

Argovie. — L'incendie signalé à Mullingen a éclaté jeudi à 5 heures de l'après-midi. Le vent soufflait en tempête, aussi les flammes embrassèrent-elles bientôt une douzaine de maisons qui furent complètement détruites en quelques minutes. Vingt familles se trouvent sans asile. Les dommages matériels sont considérables, car on n'a rien pu sauver.

Tessin. — Le gouvernement propose au Grand Conseil d'accepter le subside fédéral de 1,520,000 francs pour la correction du Tessin et d'entreprendre prochainement les travaux. Les frais de l'entreprise, sont devisés à huit millions de francs.

telligence vive, l'imagination colorée et le respect du savoir qui ont longtemps caractérisé et distingué cette population. Gardons-nous de juger sans appel la conduite irrégulière de ces petits et gracieux souverains, qui ont partagé l'insouciance d'un assez grand nombre de leurs confrères contemporains, mais aussi sans en partager la rudesse.

Leur amour des fêtes n'était d'ailleurs pas sans poésie: témoin cette coraule ou ronde, entreprise, un jour de bûche sans doute, et dans l'entrain d'une gaieté étourdie, qu'un comte mena trois jours durant et jusqu'au Pays-d'En-Haut. Un poète allemand, de glorieuse mémoire, Uhland, en a fait le sujet d'une de ses plus agréables ballades; je la traduis ici pour ceux de mes lecteurs que la poésie trouve encore sensibles à ses charmes.

Devant son haut manoir, le comte de Gruyère,
Jeune, en ce beau matin contemple au loin les monts;
Il voit les pics rocheux dorés par la lumière,
Tandis que la vallée encore est sans rayons.

< Montagne, vert penchant, oh! combien tu m'attires!
< Heureux par tes chemins bergères et bergers;
< Souvent, sans être ému, j'ai revu tes sourires,
< Mais un désir tourmente aujourd'hui mes pensées. >

La voix des chalumeaux vient frapper son oreille:
Pastourelles, pasteurs montent jusqu'au château;
Bientôt, sur le gazon, la ronde fait merveille,
Et ses habits de fête offrent un gai tableau.

ÈRE

ises.
d'assises s'est occupée
Joseph Zingg, qui est
ites d'un coup de man-
egu à la tête dans une

teau où les débats ont
rnée bondée de monde.
t rien fait ressortir de

endait l'accusé; le siège
occupé par son chef M.
Broye soutenait la partie

ait les faits mis à sa
able de lésions produites
mort et qui cependant
onstances atténuantes, à

quis contre l'accusé 18
our l'a condamné à une
la partie civile, le père
ndemnité de 1200 francs.

la justice doit être satis-
t partout, à la suite de
y avoir un autre établis-
orce où les condamnés
hent pas directement à
leur peine en dehors
rats de toute espèce.

corps des pompiers et
une excursion dimanche

démonstrations de sauve-
a ville.

té de la reine Berthe

de la commune de Bulle.

as reçu de communiqué
ncer que le ban imposé
commune de Bulle est

du 28 avril.

, de nouveau à Epagny,
ou de bandes du bétail
Veveyse, de la Glâne et

pas eu le nombre et le
en droit d'attendre. 6
bétail représentaient tout
les trois districts. Il est
veveyse n'avaient rien en-
lus, aurait pu et dû don-
causes ont amené cette

peu de primes. Beaucoup
u s'exposer aux ennuis,
enses d'un déplacement,
tre l'un des trois seuls

re artiste éleveur M. Oli-
vez-vous pas amené une
types de vaches? il ré-
les. — « Sans doute, j'ai-

les bêtes féroces. La renom-
aternel attira de tous côtés,
ommes que le joug féodal et
tines opprimaient ailleurs, et
hustes et heureuses ne tardè-
rière surprenante par les val-

es redevances légères à leurs
mieux protéger contre toute
que pour les tenir sous le
toute la Suisse de gouverne-
arcal que celui de Gruyères),
e de leurs possessions un châ-
Cex et qui couronne le mon-
tituées aujourd'hui (1828) les
au dixième siècle qu'on fait
que de cette édification. Les
dévastèrent, dans ce même
de la Suisse, ne contribuèrent
es lieux solitaires, l'affluence
er un refuge. Les seigneurs
ntir leurs vassaux, et la paix
commencements d'un peuple
de Davos dans les Grisons,
e la simplicité primitive.

(A suivre.)

rais pu produire une collection ou une bande de quinze à vingt bêtes de même sang et de même couleur et j'aurais peut-être conquis l'une des trois primes offertes; mais il me paraît équitable de ne pas disputer l'une de ces trois seules primes à d'autres dignes et zélés confrères en élevage ».

C'est très bien.

Ont obtenu les primes :

- La 1^{re}, M. Jean Pipoz, à Charmey, fr. 120. —
- La 2^{me}, M. Martin Morard, à Bulle, » 100. —
- La 3^{me}, M. Joseph Progin, à Vaulruz, » 100. —

Nos sincères félicitations à ces trois citoyens.

On a été unanime, parmi les gens du métier, pour reconnaître que non seulement le nombre des primes était trop petit, mais qu'encore le chiffre en était trop peu élevé.

L'on disait en outre qu'on aurait dû faire une distinction entre les familles et les collections ou bandes, allouer un certain nombre de primes pour les plus belles collections exposées par un propriétaire sans exiger que les bêtes exposées appartiennent à la même famille, c'est-à-dire descendent du même mâle ou de la même femelle, et allouer également un certain nombre d'autres primes aux familles, c'est-à-dire à un ensemble de pièces de bétail descendant du même mâle ou de la même femelle.

Le drapeau des prophéties.

Nous avons tiré en brochure la petite histoire romantique et burlesque du drapeau de la Maison de Ville de Bulle qui a été soufflé au régiment des banqueteurs libertards, le lundi de carnaval de l'année passée.

400 de ces brochures sont à la disposition de nos abonnés qui peuvent nous les demander ou les faire prendre dans nos bureaux au prix de 50 centimes. La brochure compte environ 100 pages.

Horaire d'été.

Ensuite de décision du Conseil d'Administration de la Compagnie Bulle-Romont, approuvée par le Département fédéral des chemins de fer, et à titre d'essai, l'horaire d'été commencera déjà au 15 mai au lieu du 1^{er} juin, pour finir au 31 octobre au lieu du 15. La ligne de Bulle aura ainsi ses 4 trains pendant un mois de plus que précédemment. Pour qui connaît les nombreux inconvénients d'un horaire à 3 trains par jour, on ne peut qu'applaudir à cette décision.

Gaba tè, nion tè gabè.

L'amour des louanges est une de ces faiblesses humaines assez communes. Mais il est convenu qu'on ne doit pas se les décerner soi-même. Le savoir-vivre aussi bien que l'évangile nous en font un devoir. Dans tous les pays du monde, celui qui se loue lui-même, passe pour un homme grotesque et privé de bon sens.

Les anciens qui n'avaient point, comme nous, le christianisme pour leur enseigner l'humilité, se moquaient des gens qui chantaient ou écrivaient leurs propres mérites. Cicéron, ce grand penseur, disait : *Laus propria sordet*, on se salit en se louant soi-même.

Les tépelets qui sont des gens comme il n'y en a point, ont, en matière de louanges, des idées bien différentes du commun des mortels. Ils n'attendent pas que d'autres les louent (il est vrai qu'ils pourraient attendre longtemps); ils se brûlent des poignées d'encens sous leur propre nez, avec une impassibilité digne d'une divinité païenne.

Nous avons vu, l'an dernier, ces Messieurs télégraphier à Rome qu'ils étaient *l'élite de la population*, c'est-à-dire les plus beaux, les plus savants et les plus sages.

Le *Fribourgeois* de dimanche dernier nous donne une autre preuve de l'esprit d'humilité chrétienne qui anime la sainte bande.

C'est à propos d'une conférence qu'a donnée, à Hauteville, la Société des fromagers qui s'occupe de tout, excepté des fromages. Parmi les orateurs qui s'y sont fait entendre, l'inévitable M. Progin inspecteur des écoles, brille au premier rang; tant pis pour M. le Préfet et M. Reichlen: ils servent de repoussoir pour le brillant Périclès. En effet, M. Progin est l'homme universel, parlant de tout et sur tout, des choses du ciel comme du domaine des taupes, avec une égale facilité. Il aurait rendu des points à Pic de la Mirandole.

Voici l'appréciation du *Fribourgeois*, écrite par M. Progin lui-même;

« M. Progin joint la théorie à la pratique dans « les questions qu'il traite et la facilité avec laquelle « il s'exprime rend son exposé intéressant, émaillé

« d'à propos, de judicieuses remarques, de fines « réparties et de traits spirituels. On peut dire de « lui qu'il plaît en instruisant. »

N'est-ce pas comme c'est doux, lénifiant, détergeant, élégiaque, pénétrant, soporifique! On se sent tout . . . chose, après avoir lu cela.

Et dire qu'il y a dans la Gruyère des gens assez mal avisés pour ne pas apprécier cet homme extraordinaire, assez ignorants pour n'en pas vouloir comme député, assez ignorants pour affirmer qu'il ferait mieux de s'occuper de ses écoles et assez injustes pour dire que les écoles sous sa direction reculent au lieu d'avancer!

Quant à nous, nous sommes d'un avis tout à fait contraire. Il y a plus: nous ouvrons, à partir de ce jour, dans notre journal, une souscription nationale pour offrir à M. Progin, non pas une épée d'honneur, mais un wagon d'encens pour sa consommation individuelle. Car autrement ses appointements n'y suffiraient pas.

Nous attendons les souscriptions.

Soirée familière et musicale.

Dimanche soir, 3 courant, les sociétés de chant, de musique et d'orchestre de Bulle se feront entendre dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville.

Espérons qu'un nombreux public tiendra à encourager nos vaillantes sociétés musicales par sa présence et à contribuer à la réussite de cette soirée qui promet d'être charmante.

D'après des renseignements précis, le commencement d'incendie qui a éclaté à la fromagerie de La-Roche ne proviendrait pas d'un ramonage défectueux, ainsi que nous l'avions annoncé dans notre dernier numéro.

Chanson du printemps gruyérien

SUR L'AIR D'UNE FANFARE DE CHASSE.

Refrain.

Entends-tu, ma Lurette,
Entends-tu la fauvette?

La fauvette chante, ô Lurette,
Voici le printemps de retour,
Quitte enfin ta blanche couchette,
Viens sourire au lever du jour.
Entends-tu etc.

Ouvre ta fenêtre, ma mie,
Regarde, l'hiver est fini;
L'agneau bondit dans la prairie
Et l'oiseau travaille à son nid.
Entends-tu etc.

Une légère brise effleure
La Tréme qui gronde et s'enfuit
Et sèche la branche qui pleure
Le dernier baiser de la nuit.
Entends-tu etc.

Le buisson se couvre de roses,
Le bluet bientôt va s'ouvrir,
Les pâquerettes sont écloses
Et les lilas vont refleurir,
Entends-tu etc.

Déjà la fidèle hirondelle
Que l'on aime à voir tourner,
Revient joyeuse à tire d'aile
Saluer son ancien foyer.
Entends-tu etc.

De nos monts la blanche cuirasse
Tombe au chaud baiser du zéphir,
Le sombre aiglon qui se lasse,
Rend au ciel son dais de saphir.
Entends-tu etc.

Bouleyre a repris sa verdure,
Viens sur son gazon de velours
Et que ta douce voix murmure
A mon oreille un mot d'amour.
Entends-tu, ma Lurette,
Entends-tu la fauvette?

Bulle, 1 Mai 1885. S. C.

AGRICULTURE.

Gypse à semer.

La réputation des gypses à semer de Pringy est, depuis longtemps, trop solidement établie chez les agriculteurs de la Suisse romande, et principalement de la vallée de la Broye pour que nous ayons besoin de refaire l'éloge de ce précieux produit de notre industrie nationale.

Nous voulons toutefois rappeler, fondés sur les déclarations des savants et surtout sur une expérience concluante d'un très grand nombre d'années, que, pour les plantes fourragères, les légumineuses,

comme le trèfle, le sainfoin, la luzerne, etc., etc., le gypse semé à la volée a pour heureux résultat de doubler et même de tripler la récolte. Cela n'est pas moins vrai en ce qui concerne les prairies naturelles. Aussi, aujourd'hui que l'élève du bétail, la production du lait et de la viande de boucherie, constituent de plus en plus la grande, la plus solide des ressources du pays, nous ne saurions assez engager nos concitoyens, propriétaires et travailleurs du sol, à populariser partout chez eux et autour d'eux l'usage du gypse à semer.

Mais, ce que l'on ne sait pas assez, ce sont les excellents services que le gypse rend dans les engrais, soit qu'il soit répandu en poudre sur les fumiers au grand air, soit aussi qu'il soit jeté dans les purins ou engrais liquides, et même déjà dans les étables, derrière les chevaux et bestiaux. Employé ainsi, non-seulement le gypse conserve et augmente dans les engrais leurs qualités régénératrices des végétaux, en y retenant les gaz qui en font la valeur nutritive, mais encore il assainit les alentours des habitations, et, avant tout, les étables, en préservant les yeux des animaux de ces mêmes gaz, si nuisibles alors, qui s'exhalent de toutes ces matières en fermentation et en décomposition.

Donc, d'un côté, une dépense très légère, — de l'autre, augmentation et multiplication des récoltes, santé et bien-être.

Emploi: On répand le gypse à la volée sur la récolte, lorsque les tiges ont environ trois ou quatre centimètres de hauteur. On choisit, pour cette opération, un temps un peu humide, afin que la poussière du gypse s'attache mieux aux feuilles; on peut aussi le répandre en même temps que la semence.

Lait de beurre.

On vient de trouver au lait de beurre, (ce que nous appelons en patois *bouraté*), lisons-nous dans l'*Année scientifique* de M. L. Figuiet, une application assez singulière.

On sait que le lait de beurre est le liquide qui reste après que l'on a retiré, par le barattage, le beurre de la crème du lait.

Le lait de beurre est donc le sérum du lait privé de sa matière grasse et contenant en suspension une certaine quantité de matière caséuse. Ce liquide jouit d'un pouvoir nutritif très marqué, puisque ce n'est par le fait qu'une sorte de fromage liquide. Il peut donc servir d'aliment reconstituant et même unique pour les phthisiques, les dyspeptiques et les convalescents.

Des cures au lait de beurre ont été instituées à Chars-en-Vexin (Seine-et-Oise) et elles commencent à être fort courues. En Angleterre, le docteur Donkins a employé le lait écrémé comme aliment pour les diabétiques, et il a obtenu beaucoup de succès de ce mode de traitement; car la grande difficulté, on le sait, consiste à trouver, pour les diabétiques, un aliment azoté qui ne fatigue pas l'estomac et ne fournisse pas de glucose.

Mais une propriété toute nouvelle a été reconnue au lait de beurre. Il paraît que l'usage de cette substance supprime complètement le sentiment de la soif. On n'éprouve plus, dit-on, après son usage le besoin de boire aucun liquide.

Cette propriété est précieuse contre l'ivrognerie; car, en continuant le régime habituel des viandes et des boissons alcooliques, la tempérance est presque au-dessus des forces humaines.

Bravo, vive le *bouraté*!

Annonces officielles.

BÉNÉFICES D'INVENTAIRES.

1^o Succession de Roulin Jean feu Jacques, de Treyvaux, y décédé le 9 mars dernier. — Inscr. à Fribourg jusqu'au 18 mai.

2^o Succession de Joseph Rauch, docteur en médecine à Romont, décédé en cette ville le 27 mars dernier. — Inscr. à Romont jusqu'au 1^{er} juin.

DISCUSSIONS.

1^o Succession répudiée de Constant Sudan, d'Estavanens, décédé en Hongrie le 10 nov. 1884. — Ins. à Bulle jusqu'au 4 mai 1885.

2^o Jean Joseph, Peter, Marie et Barbe, feu Jean Ielck, de St-Sylvestre et leur sœur Catherine femme de Marcel Humbert, de Courtion, tous fermiers à Ponthaux. — Inscr. à Fribourg jusqu'au 4 mai.

3^o Christostôme fils d'Ant. Clerc, de Rossens. — Inscr. à Fribourg jusqu'au 4 mai.

4^o Joseph, Louis, Victor et Auguste, feu Joseph Santaux, de et à Montagny-les-Monts. — Inscr. à Estavayer jusqu'au 11 mai.

5^o Frédéric Mühlemann feu Jacob, aubergiste à Planfayon. — Inscr. à Tavel jusqu'au 12 mai.

6^o Jean feu Nicolas Litzistorf, de et à Chésopelloz. — Inscr. à Fribourg jusqu'au 25 mai.

Mise de Bétail.

Gratien Francey, laitier à Sales, vendra devant son domicile à La Tour-de-Trême, mardi 12 courant, dès 9 heures du matin, **16 mères-vaches**, dont une partie fraîches vélées et le restant prêtes au veau, **quelques génisses** et **une brebis**, le tout sous de favorables conditions qui seront lues avant les mises. [1442]

Dès aujourd'hui

BAINS ET DOUCHES à l'Hôtel des Alpes

tous les jours de beau temps. On peut prendre des abonnements pour 10 bains. [1438]

Grande salle de l'Hôtel de Ville
Dimanche 3 Mai, à 8 h.
SOIRÉE FAMILIÈRE
DONNÉE PAR
La Chorale
les Sociétés de Musique et d'Orchestre de Bulle et plusieurs amateurs.
Entrée 50 cts. [1446]
Consommation dans la salle.

Montbarry

DIMANCHE 3 MAI
MUSIQUE ET DANSE.

LE 15 MAI
OUVERTURE
DE
l'Hôtel et des Bains
DE MONTBARRY.

Se recommande

Alphonse Wæber,
tenancier de l'Hôtel de l'Union
à BULLE. [1427]

VIN ROUGE

Garanti naturel
à 60 et 65 cts. le litre, franco dans toutes les gares S. O. S. (P 2264 L)
Chollet-Sprintz,
Rue Neuve — Lausanne. [1441]

DEPOT DE
Vins blancs et rouges
ouverts et en bouteilles, à des prix avantageux, chez
Auguste Peyraud, à BULLE.

On cherche

un agent pour placer un article facile. Forte provision. S'adresser aux Init. H 317 B Haasenstein & Vogler, Fribourg. [1440]

On désirerait louer pour le mois de juillet, un appartement meublé, composé d'une cuisine et au moins trois chambres avec lits, à Charmey ou aux environs. Déposer les offres avec indication du prix, à l'imprimerie de la Gruyère. [1443]

Un bon ouvrier-boulangier cherche une place. — Le bureau du journal indiquera. [1345]

On demande

une apprentie-blanchisseuse et repasseuse, pour de suite. — S'adresser à M^{me} Tribulliet à Bulle. [1410]

Rectification de Foire à Bulle.

Le public est prévenu que la foire du mois de mai de Bulle, que certains almanachs annoncent sur le jeudi, 14 du dit mois, jour de l'Ascension, aura lieu la veille, soit le **mercredi 13 courant**.

Avis est également donné que le **ban** mis sur le bétail de la commune de Bulle, **est levé**, à partir du 30 avril écoulé.

Bulle, le 1^{er} mai 1885.
Par ordre :
SECRETARIAT COMMUNAL.

SOUSSION.

La commune de Bulle ouvre un concours pour la construction d'un canal en tuyaux de ciment depuis l'Hôtel du Cheval-Blanc jusqu'au coin de la maison Saudan (ancienne clouterie Nigg) près la tannerie Glasson.

Le cahier des charges est à consulter au Bureau de ville, où les soumissions devront être déposées, sous pli cacheté jusqu'au samedi 9 mai courant, à 6 heures du soir.

Bulle, le 1^{er} mai 1885.
Par ordre : Le Secrétariat communal. [1449]

Vente d'Immeubles en co-propriété.

Lundi 25 mai courant, de 2 à 5 heures de l'après-midi, le notaire sous-signé exposa à vendre en mises publiques, au **Maréchal-Ferrant** à Charmey, les immeubles ci-après désignés.

COMMUNE DE CHARMEY.

- Art. 817. Au village, jardin, 2 ares 29 mètres (25 perches 40 pieds).
- Art. 818. Au village, pré de 13 ares 23 mètres (147 perches).
- Art. 816. Au village, habitation, grange, écurie et place de 203 mètres (22 perches 60 pieds).
- Art. 819. La Combaz, N° 213, grange, écurie, de 1 are 6 mètres (11 perches 80 pieds).
- Art. 820. La Combaz, pré de 2 hectares 63 ares, 79 mètres (7 poses 131 perches).

Droit d'abreuvement en cas de besoin, pour la grange art. 893 et le sentier pour les art. 893, 894. [1448]

Bulle, le 1^{er} mai 1885.

Alexandre Andrey, notaire.

Changement de domicile.

M. Ed. Schneider, tailleur, avise l'honorable public qu'il a transféré son domicile dans la maison de M. Alexandre Desbiolles, horloger.

Il tient à la disposition du public un magnifique choix d'étoffes en tous genres. 20 % meilleur marché que celles offertes par les voyageurs. [1434]

Ed. Schneider, tailleur.

MAISON DE M^{me} PLACIDE MOURA
Ancien Bazar Gruyérien à Bulle

Chapellerie Genevoise

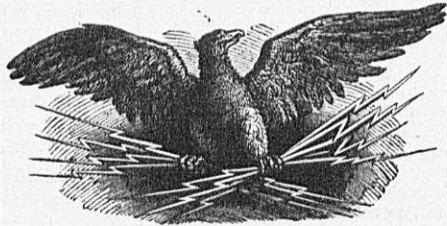
Grand assortiment de chapeaux de paille et feutre pour hommes, dames et enfants. — Chapeaux de feutre montagnard, dits à coups de poing, à large bord. — Chapeaux de feutre pour garçons, pour confirmation et communion. — Chapeaux pour dames et fillettes tout garnis.

Rubans, velours, fleurs, plumes, tulle, dentelles, gants blancs pour fillettes, gants noirs et couleur pour dames, cols, rubans, manchettes, etc.

Blanchissage, teinture, apprêtage, réparations en tout genre. Seule maison dans son genre, défiant toute concurrence par la modicité de ses prix et son excellent travail. [1417]

E. HORNER.

PARATONNERRES.



Spécialité d'installations EN TOUS GENRES.

Système perfectionné; matériaux de 1^{er} choix; construction éprouvée par une longue expérience; solidité garantie de bonne conductibilité.

Ornementation à volonté.

Vérifications et Réparations.

ETUDES, RENSEIGNEMENTS ET DEVIS SUR DEMANDE.
Installations nombreuses; listes et références à disposition.

Louis Fatio, Constructeur, 14, St-Roch, 14 Lausanne.

Fournisseur de l'Etat et de plusieurs autorités et administrations. [1391]

Recommandation.

Le soussigné se recommande à l'honorable public de la ville et de la campagne pour tous les travaux concernant sa partie, en l'assurant d'avance d'un travail solide et à prix modéré.

Il saisit l'occasion pour remercier le public de la confiance dont il l'a honoré jusqu'à ce jour, espérant qu'il la lui continuera.

H. U. Blau, Poëlier,
Maison Gremaud du côté de la Léchère,
1367] B U L L E.

En vente chez les libraires M. Baudère à Bulle et M. Labastrou à Fribourg, la brochure :

● Lettre sur l'armée fédérale ●
par le général Castella.
PRIX 30 CENT. [1425]

On demande

une fille de la campagne, forte et active, pour faire la cuisine et tous les ouvrages de la maison. — S'adresser à Orell Fussli & C^{ie} à Lausanne sous chiffres O 5551 L. [1426]

Maladies des Yeux.

Le Docteur Eperon, médecin oculiste, ancien chef de clinique ophthalmologique à Paris, donnera, à partir du mardi 7 avril, des consultations sur les maladies des yeux, à Vevey, Hôtel des Trois Rois, tous les mardis de 9 heures à midi. (P 2137 L) [1395]

A. DAVET

Agent de poursuites à Romont, a transféré son étude à Bulle, dans la maison de M. Gretenner, ancienne maison de M. Spühler.

Paratonnerres

Spécialité de paratonnerres pour églises, cheminées à vapeur et bâtiments en tous genres, selon prescription de la loi. — Réparations et essais électriques des vieux paratonnerres.

Ouvrage prompt et garanti. Prix modérés.

J. Suter, constructeur,
1428] Hôtel des Alpes, à BULLE.

Avis et recommandation.

Le soussigné avise l'honorable public qu'il a ouvert un cabinet de coiffeur à Bulle, et qu'il ira aussi raser et couper les cheveux à domicile.

Il se recommande aussi pour tous les travaux en cheveux qu'il s'efforcera d'exécuter promptement et à prix modiques.

Meier-Salzmann, coiffeur,
à côté du
Café du Commerce, maison Python.

A VENDRE

Un grenier à transporter, comprenant le rez-de-chaussée et un étage, pouvant servir d'habitation. Couverture en tuiles. [1344]
Le bureau du journal indiquera.

Paratonnerres

Système perfectionné et garanti.

Vérifiés gratuitement pendant 2 ans après installation.

Vérification et réparation d'anciens paratonnerres.

RÉFÉRENCES A DISPOSITION.

Gustave Wehner
à BULLE. [1407]

Chaux-four

ouvert dès lundi 20 avril à la Tuilière de Bulle. [1413]

ULRICH FRÈRES.

On offre [1421]

à faner un domaine de 28 poses. S'adresser à M. MAGNIN, avocat, Bulle.

On trouve de la dynamite

chez Jos. Crotti, entrepreneur, à Bulle. [1432]

A LA BOTTE ROUGE.

Grande emplette de chaussures pour fillettes et garçons en vue des confirmations, vendues au grand rabais.

Mesdames, Buteurs de la campagne, Messieurs, je tiens à votre disposition des chaussures suisses, l'âme de la solidité, à des prix impossibles. S. v. p., favorisez l'industrie nationale et venez tous à la Botte rouge, grand'rue à Bulle, chez [1433]

TRENQUE.

Imprimerie de la Gruyère. Gérant: Ch. Morel.

PRIX DE L'ABONNEMENT
Pour la Suisse: 1
» » 6
Pour l'Etranger 1

Prix du Numéro

On s'abonne à tout de pos

Les gard

On sait qu' nève le parti parti radical Les radicaux certain nombre bancs, les indé aux fonctions des leurs, M. de Genève.

On allait p lorsque le Co se basant sur voise conçu en de procureur général sont administratif

Le Grand avait raison démettre de dut renoncer

On reconna nommé par le ver les lois a qu'agir autre trahir son ma d'une condesc ment républic

Voilà comm Voyons mainte canton de Fr lui aussi, fait état démocra soient égaux

L'art. 4 d fets est ainsi

FEUIL

DA

« Mais si un rées des horribl solaient toute l' brillait la vau d'armes dans le Les croisés vir mourir sous les leur chef et seig firent de leurs s temps qu'il y e « Le Valais de ces montagn « L'attachem passé nulle par Tel est le ré au lecteur que avec les petits rent à leurs qu